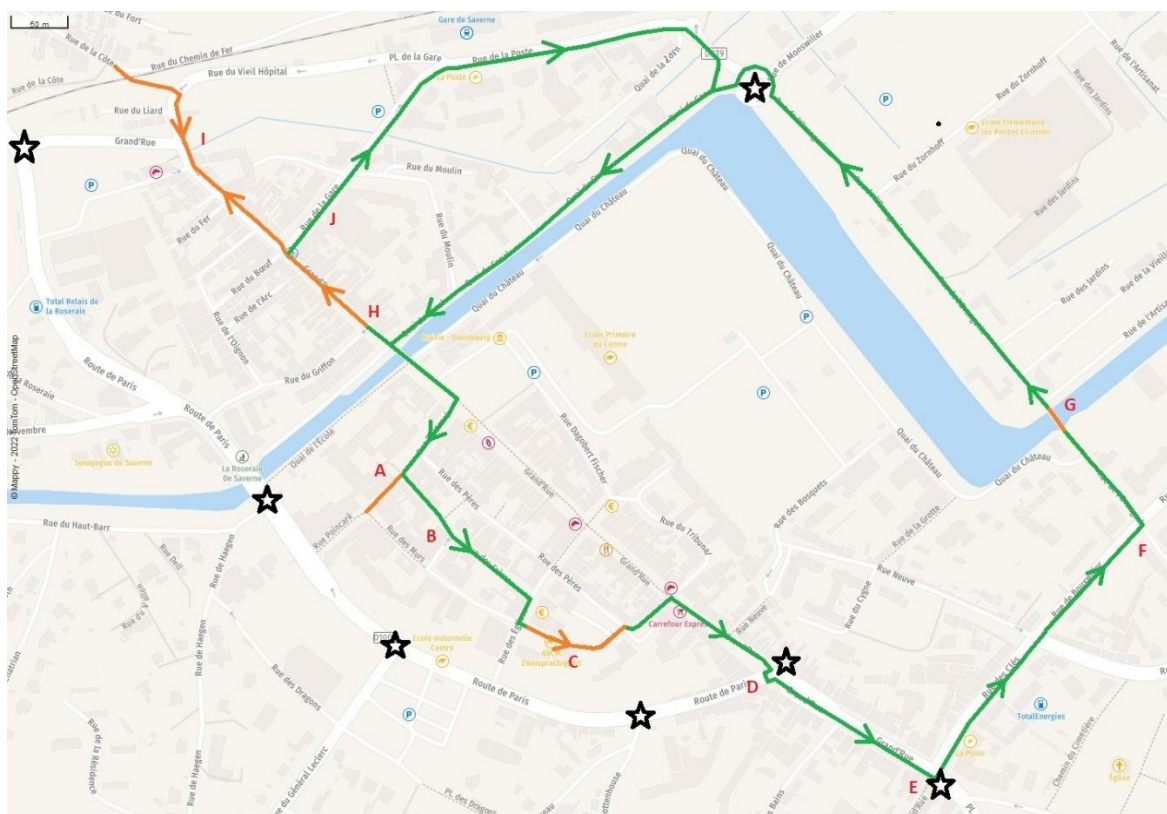


# Animation à l'occasion de la semaine du double-sens cyclable (DSC)



- ✓ Parcours proposé à l'initiative de VÉLOMOTION le **samedi 30 avril de 9h à 10h**.
- ✓ Une dizaine de membres du collectif ont été invités, ainsi que des élus.



## Liste des « points noirs » en double-sens cyclable mis en lumière sur ce parcours :

- Rue Poincaré : accès au collège et au lycée dangereux. Les automobilistes ne s'attendent pas à croiser des cyclistes du fait de l'absence de signalisation / marquage au sol. Pour des raisons de sécurité, certains cyclistes ont tendance à utiliser la partie réservée aux piétons.
- Rue des Frères : marquage au sol un peu dégradé. Au croisement avec la rue Traversière, le plot de sécurité limite la largeur de passage pour les cyclistes, ce qui rend la voie inutilisable pour les chariots enfants / remorques.

- C. Rue des Murs : voie trop étroite pour une utilisation sereine en double-sens cyclable. Ici, l'aménagement de la zone de rencontre avec trottoirs bas serait bénéfique.
- D. Grand Rue / RD1004 : l'insertion des cyclistes sur la RD1004 est assez compliquée.
- E. Carrefour RD1004 / rue des Clés : tourne-à-gauche dangereux.
- F. Carrefour rue des Clés / rue de l'Orangerie : tourne-à-gauche dangereux.
- G. Pont sur le canal rue de l'Orangerie : le pont est très étroit, la chaussée est dégradée, la visibilité est médiocre, et la circulation automobile est dense. Un aménagement en faveur des cyclistes serait bienvenu, et s'inscrirait pleinement dans la continuité de la voie verte Romanswiller-Saverne.
- H. Bas de la Grand Rue : l'aménagement récent de la zone de rencontre ne tient pas compte de la possibilité pour les cyclistes d'emprunter la voie en double-sens. Il en résulte un sentiment d'insécurité et une certaine incompréhension vis-à-vis des cyclistes de la part des automobilistes. Sentiment d'insécurité qui décourage les déplacements à vélo, ou allonge les temps de parcours pour les cyclistes qui préfèrent éviter – c'est un comble – la zone de rencontre.
- I. Rue du Vieil Hôpital : cette voie est impraticable pour les cyclistes autrement que par le trottoir. Liaison pourtant très utile pour rejoindre directement le passage sous la voie ferrée, ou la RD1004.
- J. Rue de la Gare : chaussée en mauvais état, arrêt du bus e-Lico et de camions de livraison sur la bande cyclable. Par ailleurs, la signalétique concernant le double-sens cyclable sur cette rue est contradictoire.

Les engagements de la municipalité lors des élections en 2020, ainsi que l'aménagement réussi du quai du Canal laissent présager une évolution favorable de la situation. VÉLOMOTION apportera à la municipalité et aux pouvoirs publics toute son énergie et l'expertise des usagers, pour optimiser la pertinence des investissements en faveur du vélo et des modes de déplacements doux.

NB : les étoiles noires représentent les principaux points noirs répertoriés par la FUB pour Saverne à l'occasion de l'enquête « Baromètre des villes cyclables ». Ils sont principalement concentrés sur la RD1004, route où l'aménagement d'une « meilleure cyclabilité » est le plus demandé.